



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

COMMUNIQUÉ MULTIDIFFUSION

N° 0011/MATD/DGE/2026

**PROROGATION DU DELAI FIXE POUR LE RECRUTEMENT DES
MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE AU COMPTE DES ELECTIONS
LEGISLATIVES ET COMMUNALES DU 31 MAI 2026.**

La Direction Générale des Élections porte à la connaissance de l'ensemble des citoyens guinéens que la période de recrutement des membres des bureaux de vote pour les élections législatives et communales **du 31 mai 2026**, initialement prévue **du 2 au 11 mai 2026** sur l'ensemble du territoire national, est exceptionnellement **prorogée jusqu'au 15 mai 2026**.

En conséquence, les citoyens désireux de prendre part à cette opération peuvent continuer à soumissionner à **travers le lien suivant : recrutement.dge.gov.gn**, les candidats n'ayant pas accès à internet peuvent se rendre au siège de la commune auprès **du chef service communal des élections** pour déposer leurs dossiers de candidature.

Cette prorogation vise à permettre une plus large participation des citoyens au processus électoral et à renforcer l'organisation des élections législatives et communales prévues **le 31 mai 2026**.

La DGE rappelle que les membres des bureaux de vote jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement des élections en République de Guinée.

Elle invite les candidats intéressés à accomplir les formalités requises dans les délais requis.

12 MAI 2026

Conakry, le.....

**La Directrice Générale
P/O le Directeur Général Adjoint**




M. Georges Abraham SORRY

